

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 11 FÉVRIER 2010

Session spéciale du conseil, sous la présidence de monsieur Ghyslain Chauveau, maire suppléant, tenue le 11 février 2010 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6  
Madame Thérèse Ménard-Théroux, mairesse et représentante de Newport

Absence : Monsieur Normand Potvin, maire

Est également présent, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du règlement 140-2010-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2010.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2010-02-0380-A

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Adoption du règlement 140-2010-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2010.**

Résolution 2010-02-0381-A

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter le règlement 140-2010-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2010-02-0382-A

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 19 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Ghyslain Chauveau  
Maire suppléant

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire-trésorier